

*Initiatives ministérielles*

Sur ces quelques mots, car je sais que la Chambre a beaucoup de besogne à abattre avant 19 heures, nous donnons notre bénédiction à cette étape du projet de loi. Nous avons hâte de l'examiner plus en détail en comité. À ce moment-là, au nom du Parti libéral, je soumettrai quelques points dont nous pourrions discuter plus longuement.

**M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre):** Monsieur le Président, je suis heureux de profiter de cette occasion pour faire quelques brèves remarques au sujet de ce projet de loi. Le projet de loi C-82 porte sur une question qui devrait faire l'objet d'un examen public approfondi, l'obligation de nos ports de rendre des comptes.

Après tout, le Canada est une nation commerçante et comme notre santé économique dépend largement de notre commerce, nos ports ont une importance particulière pour nous. Leurs activités sont trop souvent enveloppées d'un secret qui cache des activités très douteuses. Enlever ce voile et assurer la transparence la plus complète possible dans un environnement compétitif devrait être un but de tout gouvernement vraiment ouvert.

Le projet de loi est acceptable pour mes collègues néo-démocrates et le régime qu'il propose est bon. Certains aspects valent particulièrement la peine d'être appuyés. Il permet la participation du public grâce à la publication d'avis dans la *Gazette du Canada*. Il laisse en fin de compte le pouvoir entre les mains du gouvernement et les gardiens de port doivent encore soumettre des vérifications indépendantes annuelles au gouvernement.

Dans un sens étroit, il oblige les ports à rendre compte de l'évolution des forces du marché et de l'industrie du transport maritime. C'est bon parce qu'il y a d'autres domaines où l'obligation de rendre compte fait considérablement défaut.

Les ports du Canada sont dispensés des exigences de la Loi sur l'accès à l'information. Cette exemption est censée protéger la position concurrentielle des ports. Elle vise peut-être aussi à éviter des embarras au gouvernement et à ses copains.

Cette année, le chef de mon parti, la députée du Yukon, et le *Globe and Mail* ont levé le voile sur une partie de ces excès, de ces dépenses énormes et de ces extravagances.

Le directeur du port de Montréal gagne environ 130 000 \$ par an. Ce n'est peut-être pas trop pour le travail qu'il fait, mais regardez un peu les avantages divers qui étaient mentionnés dans le *Globe and Mail* plus tôt cette année: usage de deux chauffeurs et de deux

voitures, allocation annuelle de 6 600 \$ pour sa propre voiture, 15 000 \$ pour sa carte de membre du Club de golf Mont Royal, deux billets de saison pour les Expos, soit 6 857 \$, et également 10 billets de gala, à 500 \$ chacun, pour l'Orchestre symphonique de Montréal.

En 1988, le budget de représentation de la société dépassait 327 000 \$, le double de 1985. On avait dépensé presque 11 000 \$ pour une soirée au Westin, plus de 42 000 \$ en boissons, fleurs, cigares et une catégorie appelée «autre». Le port a donné plus de 63 000 \$ à des traiteurs pour des soirées à bord du *Maisonnette*, officiellement un remorqueur, alors que sa fonction réelle est la représentation. De la représentation, monsieur le Président, plutôt du gaspillage.

Quelle explication donne-t-on? On nous dit que ces galas et ces parties de baseball sont un travail fatiguant. Le directeur du port expliquait que les accusations de folles dépenses venaient de cols bleus envieux.

Laissez-moi vous citer ses paroles exactes, du moins selon le *Globe and Mail*:

Ces accusations ont été portées par des gens qui n'étaient pas invités à bord du bateau. Si cela les embête, tant pis.

Après avoir dit que le port devait faire de la représentation s'il voulait continuer à avoir des clients, il concluait:

Et ces balourds ont le culot de se plaindre.

• (1750)

Cette attitude, monsieur le Président, jette une nouvelle lumière sur l'atmosphère empoisonnée des relations de travail qui règne au port. Ce n'est pas étonnant.

Ces balourds sont des travailleurs. Comme tous les autres Canadiens, ils n'ont pas vu doubler leur budget réservé aux distractions au cours des quatre dernières années. Ils ont vu supprimer des services du gouvernement, fermer des bureaux de poste, attaquer violemment la société Radio-Canada, démanteler VIA Rail et la TPS se profiler à l'horizon.

Non, monsieur le Président, les travailleurs n'ont pas été invités sur le bateau. Ils ont raison d'être en colère parce que les principes de retenue et de restrictions budgétaires du gouvernement ne concernent pas le mode de vie auquel se sont habitués les petits copains de ce dernier.

Nous voulons des réponses. Nous voulons de la responsabilité et de la franchise. Nous voulons pouvoir éclaircir des situations comme celle qui s'est produite en 1984 lorsque le port a embauché la société du sénateur Guy Charbonneau pour le conseiller sur l'endroit où il pourrait acheter de nouvelles polices d'assurance. Deux mois